



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 28 MARS 2025

EXERCICE 2024

Le 28 mars 2025 à 20h00, l'Association Syndicale Libre Résidence la Chevauchée a tenu son Assemblée Générale Ordinaire 1^{er} rue Lavoisier à Balizy commune de Longjumeau. Les copropriétaires adhérents de l'association, ont été informés par convocation afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Émargement de la liste des présents et vérification des pouvoirs et du quorum.

- 1-Désignation des assesseurs et secrétaire de séance
- 2-Point sur la rétrocession de la voirie à la commune
- 3-Point sur la restauration de la berge du Rouillon et approbation d'un budget travaux
- 4-Point sur l'aire de jeux : rénovation ou suppression
- 5-Dépenses 2024 : compte rendu et rapport financier
- 6-Recettes 2024 : compte rendu et rapport financier
- 7-Approbation des comptes de l'exercice 2024 et quitus
- 8-Budget prévisionnel 2025 : proposition et approbation
- 9-Réponses aux questions posées

En annexe : Tableaux financiers

Après avoir comptabilisé les présents **(27)** les pouvoirs **(34)**, les votes par correspondance **(44)** et les copropriétaires connectés **(7)** et après contrôle, les feuilles de présence indiquent que **112** copropriétaires sur 170, représentant **88 782** parts sont présents ou représentés soit **66,65 %**.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut se dérouler selon l'ordre du jour. Martine JOSSET, Présidente, déclare alors l'Assemblée Générale ouverte à 20h10.

La Présidente présente au nom de l'association ses sincères condoléances aux familles qui ont perdu un être cher et souhaite également la bienvenue aux nouveaux propriétaires.

En raison de son déménagement en province, nous vous informons que Jean-Christophe PARAUD a démissionné de son poste de conseiller en décembre 2024

Les conseillers syndicaux, bénévoles, ne comptent pas leur temps ni leur énergie pour que la résidence soit entretenue au mieux, en respectant notre budget. Leur dévouement évite de faire appel à un syndic professionnel beaucoup plus onéreux et moins présent. Nous remercions les propriétaires qui nous manifestent leur reconnaissance. La tâche n'est pas toujours facile pour satisfaire chacun.

1) Désignation des assesseurs et secrétaire de la séance

La Présidente propose la désignation des assesseurs et du secrétaire de séance :

- Mme SENECHAL Michèle comme assesseur
- Mr ROUILLARD Thierry comme assesseur
- Mme MELLOUKI Estelle secrétaire de séance

qui acceptent ces tâches.

2) Rétrocession de la voirie à la commune

La Mairie devait :

- élaborer un dossier de rétrocession
- rechercher un Commissaire d'Enquête
- réaliser l'enquête publique préalable
- et validation par le Conseil Municipal

Après plusieurs réunions, de nombreux mails et des relances téléphoniques, les services de l'urbanisme nous ont assuré que notre dossier serait traité après le PLU. De nombreux documents et informations nous ont encore été demandés lors de la constitution du dossier. Le 17 mars dernier, nous avons été informés que l'enquête publique aurait lieu du 3 au 17 avril 2025.

Nous avons donc bon espoir de voir la fin de ce dossier très prochainement.

3) Point sur les berges du Rouillon

Etapas réalisées

- Etude préalable de juin à septembre 2022
- Réalisation du bornage par un géomètre en 2023
- Dépôt dossier à l'urbanisme en mars 2023
- Obtention de l'accord de la Mairie en octobre 2023
- Constitution et dépôt du dossier pour la Préfecture en février/mars 2024
- Obtention de l'accord de la Préfecture en juin 2024 (**vous pouvez consulter sur notre site internet le dossier de déclaration qui détaille les travaux validés par la Préfecture**)

RAPPEL : budget de 35 000 € voté en AG :

- AGE 13 mai 2022 vote d'un budget de 20 000 €
- AGO du 22 mars 2024 vote d'un budget de 15 000 €

ELEMENTS au 15 janvier 2025	DATES	FACTURES	ASL	SIAHVY
Etude préalable (Hydrosphère) Devis 19 940 € (Des étapes complémentaires n'ont pas été nécessaires)	2022	14 302 €	7 151 €	7 151 €
Géomètre	19/07/2023	1 776 €	1 776 €	0 €
Constitution dossier Préfecture (Hydrosphère)	06/12/2024	5 400 €	2 700 €	2 700 €
	TOTAL	21 478 €	11 626 €	9 851 €

Le 25 mars 2024, Michèle Sénéchal a déposé en mains propres, à la Préfecture, le dossier constitué par Hydrosphère. Après nous avoir demandé un complément d'informations et documents, que le bureau d'études a fourni, nous avons obtenu l'accord d'effectuer les travaux en juin 2024.

Depuis l'AGO 2024, nous avons eu de très nombreux échanges avec tous les intervenants : mails, téléphone, réunions et même des rendez-vous sur le site très souvent sous la pluie ! Grâce à cet investissement important de chacun, la rénovation du Rouillon est en bonne voie et pourrait même être finalisée très rapidement.

Comme vous le constatez, **le SIAHVY a bien réglé la moitié des dépenses** préalables aux travaux (sauf le bornage par le géomètre, document qui détermine officiellement notre propriété). Il nous a été précisé que **le SIAHVY prenait en charge la moitié des dépenses en raison de la présence du collecteur des eaux. Si à d'autres endroits, notre berge avait besoin de réfection, le SIAHVY n'interviendrait pas financièrement.**

Les travaux sur le Rouillon ont commencé mi-mars par l'abattage des arbres par Verespace. Vous pouvez récupérer du bois jusqu'au 15 mai 2025. Si vous êtes intéressés, veuillez prendre contact avec les membres du bureau.

Etapas à réaliser :

- **Lancement** : rédiger un cahier des charges, consulter des entreprises, obtenir des devis, choisir l'entreprise...
- **Suivi du chantier** lors de la réalisation des travaux sur 27,50 m de berge
- **Fourniture des documents** à la Préfecture pendant les travaux et en fin de chantier

Lancement et suivi des travaux : Nos compétences ne nous permettent pas d'assurer efficacement les dernières étapes. C'est pourquoi nous avons demandé à Hydrosphère de nous fournir un devis pour assurer ces démarches qui s'élève à **16 812 € TTC**.

Une évaluation des travaux a été établie par Hydrosphère qui se monte à **59 415 €**. Lors d'une commission le 5 décembre 2024, le SIAHVY a confirmé son accord dans une convention pour prendre en charge la moitié des travaux soit **29 707 €**.

L'accord de la Préfecture, et l'accord du SIAHVY (qui règle la moitié des dépenses), **nous confortent sur le bien-fondé des devis ainsi que sur le type de travaux à réaliser.**

En résumé, sur un budget total voté de **35 000 €** nous avons engagé **11 626 €**, soit un **solde de 23 374 €**. Le solde restant à notre charge est évalué à **38 113 €**.

Depuis 3 ans, tous les travaux ont été effectués **bénévolement** par Thierry, Ramzi et Yannick. Grâce à leur travail, le budget prévu sur 3 ans de **23 600 €** n'a pas été dépensé, ce qui nous permet d'avoir, sans problème la trésorerie pour assumer les travaux sur le Rouillon

La rénovation du Rouillon n'entraînera donc aucune augmentation des charges.

Nous vous proposons de voter un budget supplémentaire de **15 000 €** pour régler la suite des travaux. La Présidente procède, par un vote, à l'approbation d'un budget supplémentaire de 15 000 € (**question 1**)

VOTE	Pour = 106	Contre = 2 Lots 72 - 85	Abstention = 4 Lots 48 - 92 - 96 - 113
-------------	-------------------	--	---

Résultat : Le budget supplémentaire de 15 000 € destiné à réaliser les travaux sur la berge du Rouillon, est adopté à la majorité des voix exprimées des propriétaires présents ou représentés.

4) Suppression ou Rénovation de l'aire de jeux

L'aire de jeux pour les enfants de moins de 12 ans présente des signes de vétusté comme nous vous l'avons signalé lors de l'AG 2024. Pour la sécurité des enfants, l'ensemble a besoin d'être totalement rénové. La dernière rénovation de l'aire a été réalisée en octobre 2009. Thierry et Ramzi avaient procédé au nettoyage du sol en juin 2021.

Plusieurs propriétaires, riverains de l'aire de jeux, se plaignent de nombreuses et régulières nuisances sonores le soir et même la nuit en raison de regroupements d'individus sur l'aire de jeux. Il est même arrivé plusieurs fois de demander à des personnes de plus de 12 ans de quitter l'aire de jeux.

Notre responsabilité est engagée et afin d'éviter tout accident, nous avons préféré fermer l'aire de jeux fin novembre 2024. Malgré tout, vous avez la possibilité d'emmener vos enfants jusqu'à 12 ans sur l'aire de jeux près du centre aéré municipal.

En l'état actuel, la rénovation de l'aire de jeux est indispensable et pourrait être uniquement accessible aux enfants jusqu'à 5 ans sous la responsabilité d'un adulte. Nous avons contacté des entreprises et avons reçu des devis pour :

La suppression totale de l'aire de jeux : clôture, dépose des jeux, dépose du sol souple 10 000 €.

La rénovation : fourniture de 3 jeux (pour enfants jusqu'à 5 ans) et la rénovation partielle ou totale du sol de 25 000 € à 32 000 €.

Afin de couvrir notre responsabilité, nous sommes tenus de demander une visite de contrôle au minimum tous les deux ans environ 500 €.

La suppression ou la rénovation de l'aire de jeux n'entraînera aucune augmentation des charges.

Nous vous proposons de voter la suppression de l'aire de jeux pour un budget de 10 000 €.

Dans le cas où vous ne validez pas la suppression, nous procéderons à la rénovation de l'aire de jeux pour un montant de 25 000 €.

Vote **Pour** la suppression (**budget 10 000 €**) = **Contre** la rénovation

Vote **Contre** la suppression (**budget 25 000 €**) = **Pour** la rénovation

Remarque du lot 14 : la résidence rajeunissant, on devrait conserver l'aire de jeux et supprimer le terrain de pétanque. Si on supprime l'aire de jeux, il faut aussi supprimer les bancs en béton.

Remarque du lot 71 : Il est dommage de supprimer l'aire de jeux qui permet de conserver la sociabilité.

Pour rappel l'aire de jeux engage pleinement la responsabilité de la Présidente et de l'ASL. Les risques sont quasi inexistantes sur le terrain de pétanque.

Nous proposons de mettre des arbustes ou rosiers à la place de l'aire de jeux.

Après de nombreux échanges très houleux, la Présidente procède, par un vote, à l'approbation de la suppression de l'aire de jeux pour un budget de 10 000 € (**question 2**)

VOTE	Pour = 70	Contre = 36 Lots 7 - 11 -14 -15 - 20 - 22 - 35 - 36 - 37 - 47 - 48 - 49 - 50 -52 - 56 -70 - 71 - 74 - 77 - 78 -87 -88 - 95 - 96 - 99 - 101 -105 -113 - 115 -117 -130 -141 - 142 -143 -150 -169	Abstention = 6 Lots 4 - 67 - 69 - 129 - 131 - 145
-------------	------------------	---	--

Résultat : La suppression pour 10 000 € de l'aire de jeux est adoptée à la majorité des voix exprimées des propriétaires présents ou représentés.

5) Dépenses : compte-rendu et rapport financier pour 2024

5.1 - ESPACES VERTS

Le montant global pour les espaces verts s'élève à **35 358 €** (budget prévisionnel global 37 000 €) soit :

- **29 079 €** (budget prévisionnel 29 000 €) pour le contrat annuel de l'entretien des espaces verts
- **6 279 €** (budget prévisionnel 8 000 €) pour les travaux de plantations et d'élagage

Mars	Elagages	3 213 €
Novembre	Frelons	282 €
Novembre	Elagages	2 670 €
Décembre	Ecopièges	114 €

Nous avons dû planter récemment des troènes pour sécuriser une autre partie de la berge du Rouillon qui s'érodait.

Nous avons procédé à un appel d'offre : la société Poussier à Athis Mons nous a proposé un devis pour l'entretien annuel de 46 800 €. Le contrat annuel d'entretien de Verespace s'élève à 29 370 €.

Remarque du lot 105 : Nous pourrions faire appel aux ESAT, le lot 105 nous transmettra les coordonnées.

5.2 – TRAVAUX

Le budget prévisionnel était de 8.000 €. Seulement **419 €** ont été dépensé sur 3 années. Nous n'avons pas fait appel à des entreprises pour réaliser les travaux. Thierry, Ramzi et Yannick sont intervenus ponctuellement. Nous les remercions chaleureusement de leur investissement.

20/01/2024	Sable et sel pour la route	63 €
06/04/2024	Nichoirs	209 €
06/06/2024	Peinture grilles	146 €

Nichoirs : Lors de l'AG de mars 2024, plusieurs propriétaires ont suggéré l'installation de nids à mésanges pour lutter contre les chenilles. Mr Métaireau, propriétaire, s'est chargé de commander les nids et Thierry, Ramzi et Yannick les ont installés sur nos espaces communs.

Changement des tampons des chambres téléphoniques (raccordement fibre) : Lors de l'AG 2024, nous avons signalé que la résidence compte 25 tampons que certains ont besoin d'être changés car ils présentent un danger pour les piétons.

Toutefois, quelques propriétaires souhaitent que nous contactions Orange pour en demander le changement. Thierry, Ramzi et Yannick ont constitué un dossier par tampon sur le site d'Orange qui a ensuite procédé au changement de 16 tampons sans coût pour l'ASL.

Autres travaux bénévoles :

- Peinture sur les grilles des barrières sur le Rouillon
- Démoussage du toit et de la gouttière du local
- Réparation d'une fuite dans la salle du rez-de-chaussée du local
- Remplacement de dalles cassées dans les allées
- Salage à l'entrée de la résidence lors de la chute de neige en novembre par Thierry Rouillard pour faciliter la sortie sans problème des résidents les jours de verglas et de neige.

Plusieurs remarques du lot 14 sur le sable et le sel pour la route et sur la mairie qui avait fourni des pelles, du sel et du sable il y a quelques années.

Réponse : A la prochaine neige ou verglas : nous ne salerons pas l'entrée de la résidence et vous laisserons contacter la mairie !

5.3 – ASSURANCES

L'assurance annuelle auprès de la Société Mutuelle d'Assurance des Collectivités Locales (SMACL) est de **843 €**.

5.4 – IMPÔTS FONCIERS

Les impôts fonciers pour le local syndical se sont élevés à **2 109 €**.

5.5 – FRAIS DE GESTION ET DE FONCTIONNEMENT ET DIVERS

L'ensemble de ces frais est de **5 090 €** (budget prévisionnel 6 200 €) et comprennent :

- Abonnement à Orange
- Poste (boîte postale – lettres recommandées – timbres)
- Tirages du compte-rendu des AG
- Indemnités forfaitaires des Président et Trésorier (votées à l'AG 2019)
- Frais divers et d'activités
- Abonnement site Internet
- Frais bancaires
- Fourniture (enveloppes, cartouches, papier...)

L'ASL réalise une économie de près de 1 000 €, grâce aux passages des conseillers pour la distribution des avis de situation, des convocations et des comptes rendus ce qui évite les envois en recommandé. Cette distribution est rendue parfois difficile en raison d'absence de sonnettes, pas de réponse alors que la lumière indique une présence.

Nous avons **l'obligation de vous transmettre la convocation aux Assemblées Générales**. Dans le cas où nous n'avons pas pu vous la remettre lors de notre passage, **la loi nous oblige à vous l'envoyer en recommandé avec AR dont le coût est en 2024 de 7,40 € par courrier**.

5.6 – MONTANT TOTAL DES DEPENSES

Le montant total des dépenses s'est élevé à **47 578 €** pour un budget prévisionnel **67 200 €**.

5.7 – IMPAYES ET RETARDS DE PAIEMENT

Lots	NOMS	Cotisations dues en 2024	Versements en 2024	Débitur au 31/12/2024
157	DE CARVALHO	271,80 €	0 €	3 088,19 €

6) Les recettes : compte rendu et rapport financier 2024

6.1 – VENTES

Cette année il y a eu **6 ventes**, ce qui représente un montant total de **633,60 €**.

LOT	n°	RUE	VENDEUR	ACQUIREUR	DATE	MUTATION
122	17	Voltaire	HENIN-CORNU	ALVES-HENRIQUES	19/03/2024	105,60 €
20	78	Lavoisier	COPY	CHUDZICKI	18/06/2024	105,60 €
159	10	Voltaire	DOS SANTOS-BORGES	PINEAU-DE LESTRANGE	18/07/2024	105,60 €
77	44	Lavoisier	TANDAVANE	LJUJIC-NIKOLIC	23/07/2024	105,60 €
104	84	Voltaire	CHAMBRUN	LARCHER	11/10/2024	105,60 €
118	25	Voltaire	MEUNIER-PHARISIER	LAMBERT	14/10/2024	105,60 €

6.2 – INTERETS DU LIVRET BLEU

Le montant des intérêts du livret bleu est de **1 976 €**.

6.3- REMBOURSEMENT PARTIEL DES IMPOTS FONCIERS

La Mairie a effectué le remboursement partiel de **1 581 €** en novembre (prévu dans la convention-bail) ce qui représente les $\frac{3}{4}$ des impôts payés par l'ASL (soit 527 € à notre charge).

Rappel : nous avons signé en 1970, renouvelé en 2001 une convention bail avec la Mairie qui met à la disposition des associations la salle du rez-de-jardin. De ce fait, la Mairie nous rembourse les $\frac{3}{4}$ des impôts fonciers, mais assure aussi l'ensemble des frais de chauffage, d'entretien de chaudière, l'eau et l'électricité ce qui permet une importante économie sur le budget de fonctionnement.

6.4 – COTISATIONS

Total des cotisations appelées : 52 154,88 €	Total des cotisations perçues : 52 254,88 €
---	--

La différence s'explique par des règlements de 2023 effectués en janvier 2024.
Actuellement sur 170 propriétaires, 123 lots règlent par prélèvement, 40 par chèque et 7 par virement.

6.5 – SOLDE DU COMPTE D'EXPLOITATION

Fin 2024, un solde créditeur d'exploitation de **9 022,24 €**

6.6 –TRESORERIE AU 31 décembre 2024

Compte épargne Livret Bleu	86 762,13 €	Compte de dépôts	9 103,03 €
TOTAL		95 865,16 €	

7) Approbation des comptes de l'exercice 2024 et quitus

Mme Maeva BOIDE et Mr Nicolas NOWICKI, contrôleurs financiers, ont étudié les documents présentés et procédé à la vérification des comptes de l'ASL de l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2024. Ils ont constaté que les éléments présentés concordent avec la comptabilité. Ils ont pu vérifier l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération. En conséquence, ils recommandent à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes présentés et d'en donner quitus à la Présidente.

Nous vous rappelons que les copropriétaires intéressés peuvent obtenir des informations sur la tenue des comptes, en toute transparence, sur demande de rendez-vous à la Présidente.

La Présidente procède, par un vote, à l'approbation de la gestion et des comptes par l'Assemblée (**question 3**)

VOTE	Pour = 108	Contre = 0	Abstention = 4 Lots 48 – 56 -92 -159
-------------	-------------------	-------------------	---

Résultat : Le compte-rendu de gestion et les comptes de l'exercice 2024 sont adoptés à la majorité des voix exprimées des propriétaires présents ou représentés.

Il est procédé, par un vote, à l'approbation par l'Assemblée du quitus à la Présidente (**question 4**)

VOTE	Pour = 111	Contre = 0	Abstention = 1 Lot 92
-------------	-------------------	-------------------	--

Résultat : Quitus est donné à la Présidente à la majorité des voix exprimées des propriétaires présents ou représentés.

8) Budget Prévisionnel 2025 : Proposition et Approbation

Le budget prévisionnel 2025 présenté n'est qu'une prévision des dépenses et des recettes la plus réaliste possible.

RESSOURCES PREVUES POUR 2025		DEPENSES PREVUES POUR 2025	
Cotisations annuelles	52 155 €	Entretien contractuel des espaces verts	30 000 €
Dossiers des ventes	900 €	Plantations - Élagages	9 000 €
Intérêts compte livret bleu	2 000 €	Travaux	8 000 €
Versement de la Mairie sur foncier	1 600 €	Assurances	1 055 €
Virement du livret vers CC (Rouillon)	15 000 €	Impôts fonciers	2 300 €
Virement du livret vers CC (Rouillon) budget voté en 2024 non dépensé	15 000 €	Frais de gestion et de fonctionnement	6 300 €
Virement du livret vers CC (suppression aire de jeux)	10 000 €	Rénovation Rouillon	30 000 €
TOTAL	96 655 €	Suppression aire de jeux	10 000 €
		TOTAL	92 655 €
Virement du livret vers CC (rénovation aire de jeux)	25 000 €	OU	
TOTAL	111 655 €	Rénovation aire de jeux	25 000 €
		TOTAL	111 655 €

Il est procédé, par un vote, à l'approbation par l'Assemblée de l'approbation du budget prévisionnel 2025 (**question 5**)

VOTE	Pour = 102	Contre = 9 Lots 70 – 71 – 72 -48 – 56 -96 – 14 – 15 – 85	Abstentions = 1 Lot 92
-------------	-------------------	---	---

Résultat : Le budget 2025 est adopté à la majorité des voix exprimées des propriétaires présents ou représentés.

9) Divers et Réponses aux questions posées

La Fête des voisins ne sera pas organisée par le conseil syndical.

Poubelles : Nous sommes intervenus plusieurs fois auprès du SIOM (photos, mails, appels) pour que toutes les poubelles soient ramassées correctement sans déchet sur la route. Mais également pour qu'elles ne restent pas sur la route et soit remises correctement sur les trottoirs.

Il vous appartient de **sortir** toutes les poubelles ou encombrants **la veille de leur ramassage.**

Vitesse : De nombreux propriétaires nous demandent de rappeler encore une fois que **la vitesse dans la résidence est de 30 km/h** et que le code de la route s'applique dans toute la résidence. Le rond-point entre rue Lavoisier et rue Pascal doit être respecté.

Il est normal que les enfants jouent dans la rue, mais pour éviter les tensions, ils doivent laisser spontanément le passage aux véhicules.

Haies : Nous rappelons qu'il appartient à chaque propriétaire d'entretenir les haies donnant sur l'espace commun afin qu'aucune branche ne dépasse et entrave les passages sur les parties communes.

Suggestion du lot 14 : refaire des bandes blanches du grand parking rue Pascal et mettre des plots en béton en limite du parking.

Réponse : il faudra faire une demande à la mairie lorsque la rétrocession sera finalisée (très prochainement) ou voter un budget si l'ASL réalise ces travaux.

Problème lot 37 : demande de dératisation des égouts de la Chevauchée.

Réponse : soit nous demandons à une entreprise d'intervenir sur le budget de l'ASL ou nous demandons à la mairie d'intervenir une fois la rétrocession finalisée (très prochainement)

Problème lot 163 : le puisard situé près du terrain de pétanque serait la cause d'infiltrations dans leur maison.

Réponse : nous n'avons pas de réponse à ce problème car nous n'avons aucune connaissance sur le rôle de ce puisard et ses ramifications.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 22h15. Un pot de l'amitié clôture cette réunion.

Annexes : 1. Tableaux financiers

La Présidente
Martine JOSSET



Copie certifiée conforme à l'original

La Secrétaire de séance
Estelle MELLOUKI



**ASL RESIDENCE LA CHEVAUCHEE – 1ter rue Lavoisier – 91160 Longjumeau
ANNEXE 1**

COMPTES DE L'EXERCICE 2024 (du 01/01/2024 au 31/12/2024)

DEBIT			CREDIT		
REPERES	DESIGNATIONS	MONTANTS	REPERES	DESIGNATIONS	MONTANTS
10	Entretien contractuel des espaces verts	29 079,60 €	1000	Reprise Trésorerie au 31/12/2023	86 842,92 €
20	Plantations - Elagages	6 279,84 €	1010	Appel de cotisations	52 154,88 €
30	Travaux	419,05 €	1020	Dossiers des ventes (chèques et virements)	633,60 €
40	Assurances	843,71 €	1030	Intérêts Compte Livret Bleu	1 976,48 €
50	Impôts Fonciers	2 109,00 €	1040	Remboursement foncier MAIRIE	1 581,75 €
60	Frais de gestion et de fonctionnement	5 090,10 €	1050	Reprise charges copropriétaires débiteurs fin 2023	3 780,95 €
70	Restauration berges du Rouillon	3 756,90 €	1060	Copropriétaires créditeurs fin 2024	40,37 €
	Sous total	47 578,20 €			
100	Copropriétaires débiteurs fin 2024	3 359,99 €			
110	Reprise créditeurs fin 2023	207,60 €			
900	Trésorerie au 31/12/2024	95 865,16 €			
	TOTAL	147 010,95 €		TOTAL	147 010,95 €

COMPTES D'EXPLOITATION 2024

CHARGES			PRODUITS		
REPERES	DESIGNATION	MONTANTS	REPERES	DESIGNATIONS	MONTANTS
	Charges courantes			Cotisations	
10	Entretien contractuel des espaces verts	29 079,60 €	1100	Remise de chèques (hors vente)	11 915,97 €
20	Plantations - Elagages	6 279,84 €	1200	Prélèvements automatiques	38 490,57 €
30	Travaux	419,05 €	1300	Virements (hors ventes)	2 232,18 €
40	Assurances	843,71 €		Sous total	52 638,72 €
50	Impôts Fonciers	2 109,00 €		Autres produits	
60	Frais de gestion et de fonctionnement	5 090,10 €	1020	Dossiers de ventes	633,60 €
70	Restauration berges du Rouillon	3 756,90 €	1030	Intérêts Compte Livret Bleu	1 976,48 €
	TOTAL DES CHARGES	47 578,20 €	1040	Remboursement foncier MAIRIE	1 581,75 €
	Charges exceptionnelles			Sous total	4 191,83 €
400	Rejet prélèvement automatique	230,11 €		TOTAL	56 830,55 €
	TOTAL	47 808,31 €		Solde débiteur	
3000	Solde créditeur	9 022,24 €	2000		
	TOTAL DES CHARGES	56 830,55 €		TOTAL DES PRODUITS	56 830,55 €

COMPTES DE BILAN 2024

ACTIF			PASSIF		
REPERES	DESIGNATIONS	MONTANTS	REPERES	DESIGNATIONS	MONTANTS
2000	Reprise Solde débiteur	- €	3000	Reprise Solde créditeur	9 022,24 €
	Valeurs en Fin d'exploitation :			Valeurs en Début d'exploitation :	
	Compte épargne Livret Bleu	86 762,13 €		Compte épargne Livret Bleu	64 945,25 €
	Compte de dépôts	9 103,03 €		Compte de dépôts	21 897,67 €
900	Trésorerie au 31/12/2024	95 865,16 €	1000	Trésorerie au 31/12/2023	86 842,92 €
	TOTAL DE L'ACTIF	95 865,16 €		TOTAL DU PASSIF	95 865,16 €

BUDGET PREVISIONNEL 2025

RESSOURCES PREVUES POUR 2025		DEPENSES PREVUES POUR 2025	
Cotisations annuelles	52 155 €	Entretien contractuel des espaces verts	30 000 €
Dossiers des ventes	900 €	Plantations - Élagages	9 000 €
Intérêts compte livret bleu	2 000 €	Travaux	8 000 €
Versement de la Mairie sur foncier	1 600 €	Assurances	1 000 €
Virements livret vers CC (Rouillon)	15 000 €	Impôts fonciers	2 300 €
Virement du livret vers CC (Rouillon) budget voté en 2024 non dépensé	15 000 €	Frais de gestion et de fonctionnement	6 355 €
Virement livret vers CC suppression aire de jeux	10 000 €	Rénovation Rouillon	30 000 €
		Suppression aire de jeux	10 000 €
TOTAL	96 655 €	TOTAL	96 655 €